

“ affichage environnemental des produits Renz

9

Tout comme notre volonté d'afficher le niveau d'émissions CO₂ de notre site de production, nous avons entrepris la réalisation d'un affichage environnemental pour nos produits. Communication différente selon les interlocuteurs :

- Fiches de Données Environnementales et Sanitaires (FDES) pour les professionnels du Bâtiment,
- Affichage environnemental dans le cadre d'une expérimentation nationale pour le grand public.

“

fiches de données environnementales et sanitaires de nos produits destinés aux professionnels

Le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie à travers la Direction de l'Habitat de l'Urbanisme et des Paysages mène une réflexion visant à imposer des Fiches de Données Environnementales et Sanitaires (FDES) des produits de construction dès lors qu'une communication environnementale est réalisée sur un produit, évitant ainsi tout «greenwashing» ou «badigeonnage vert», expression désignant une communication utilisant de façon abusive l'argument écologique.

Une FDES est une analyse du cycle de vie d'un produit réalisée suivant la NF P01-010, bientôt remplacée par l'EN 15 804. Cette analyse du cycle de vie du produit permet d'évaluer les impacts environnementaux d'un produit tout au long de son cycle de vie, c'est-à-dire de l'extraction des matières premières jusqu'à son traitement en fin de vie (recyclage)...

Ces 11 impacts environnementaux, déterminés à l'aide du logiciel «Team» de chez PwC PricewaterhouseCoopers tiennent compte :

- du produit de référence ex. : Classica, fixation murale, porte FLat, disposition 4x4, la référence à une année d'utilisation, et d'une durée de vie typique qui est pondérée par la résistance à la corrosion et par la résistance à l'arrachement, ces deux critères étant des tests normatifs objectifs et maîtrisés,
- des matières premières, transport, déchets, consommation d'eau...
- des émissions de composés volatiles organiques, des substances cancérigènes mutagènes ou reprotoxiques,
- de l'emballage, maintenance, entretien....

Les FDES, consultables sur le site de l'INIES et sur celui de Renz, aideront l'acheteur à faire son choix ; à noter que les FDES sont prises en compte pour la HQE Performance, labellisation des bâtiments. Mais disposer de FDES pour ses produits incitera également tout industriel à progresser, pour s'inscrire dans ce processus vertueux d'amélioration continue : c'est le choix volontaire de Renz.

FDES

“

réalisation d'un affichage environnemental de nos produits destinés au grand public

D'après la loi portant engagement national pour l'environnement Grenelle II, et selon l'article L-112-10, il est précisé qu'après concertation avec l'ensemble des acteurs des filières concernées, une expérimentation est menée à compter du 1^{er} juillet 2011 pour une durée minimale d'une année afin d'informer progressivement le consommateur des impacts environnementaux des produits et de leurs emballages.

Plusieurs pays européens ont pris des initiatives similaires, mais la particularité de la France est qu'elle est multicritères.

Cette expérimentation, ouverte aux entreprises, syndicats et fédérations compte 168 entreprises retenues par le ministère, dont Renz.

Pour nous permettre d'avoir une lisibilité environnementale, nous avons accepté de discriminer nos propres produits. Assumer en toute transparence les impacts de nos produits, puis progresser : c'est notre responsabilité et notre engagement.

Pour les boîtes aux lettres, les critères choisis sont l'effet de serre, l'épuisement des ressources et la pollution de l'eau, comme vous pouvez le voir sur l'étiquette ci-dessous pour notre gamme Soléa.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL	
rapporté à la durée de vie du produit - 15 ans	
Effet de serre	A
Épuisement des ressources	B
Pollution de l'eau	A

Info sur www.boitesauxlettres.fr ou www.developpement-durable.gouv.fr